

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale **AVRIL 2024**

CRÉATION DE 28 NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT AU PÔLE TERTIAIRE LES CHÊNES

Les offres en matière de santé se sont largement étoffées ces dernières années à Valdahon et se concentrent essentiellement sur la zone d'activité de la Vie Neuve, notamment rue de Maulbronn et rue des Grands Chênes.

Dans la rue des Grands Chênes, 3 structures de santé se sont ouvertes: la maison médicale en 2021 avec 5 médecins généralistes, un cabinet de kinésithérapie avec 3 praticiens ouvert en mars dernier et une unité de radiologie du scanner fonctionnelle depuis mars 2023 avec une ouverture prochaine d'une unité IRM. Tous ces professionnels de santé accueillent donc de nombreux patients qui génèrent des flux importants de circulation.

Consciente que cette zone médicale est devenue au fil des mois très attractive et dans le but d'améliorer le cadre de vie, la ville a souhaité organiser le stationnement en créant un parking de 28 places (dont 2 PMR) devant la maison médicale et le cabinet des kinésithérapeutes et face au parking déjà créé par les radiologues. Les travaux devraient débuter courant mai pour un chantier d'une durée d'un mois.

Cet espace organisé va permettre d'accueillir les patients dans un lieu qui leur sera réservé. De plus, des îlots verts sont prévus pour agrémenter ce secteur. (plan schématique page 4)



« STATIONNEMENT RUE
DES GRANDS CHÊNES »

Chères Valdahonnaises,
Chers Valdahonnais,

Nous vous avons promis dans notre campagne électorale : davantage de sécurité routière, une ville plus verte avec un meilleur cadre de vie ! Eh bien comme vous pouvez le constater les travaux d'aménagement du centre bourg sont lancés et la transformation du cœur de notre ville démarre. Après la mise en service des équipements de sécurité et d'apaisement de la circulation : les feux récompenses, les feux micro-régulés et les plateaux ralentisseurs aux abords de l'école Lavoisier, qui font déjà leurs preuves, c'est désormais le temps des travaux d'aménagement. Effectivement, les objectifs restent d'apaiser les flux routiers, sécuriser la circulation, améliorer le cadre de vie des habitants, végétaliser le centre bourg, tout en prenant en compte l'évolution climatique avec notamment la lutte contre des îlots de chaleur urbains et en restant cohérent avec les ambitions de la démarche « Petites villes de demain ». Le chantier est installé depuis le 20 mars autour de la place centrale en commençant par les travaux spécifiques sur les réseaux rue du Lavoisier et rue Saint Michel. Cet espace, qui sera marqué par un plateau surélevé et une végétation, a pour vocation de favoriser les circulations douces, les déambulations piétonnes et d'améliorer la fréquentation des commerces. Les mobilités douces seront évidemment mises à l'honneur dans cette nouvelle configuration avec des trottoirs aménagés partagés, tout en conservant un nombre de places de stationnement équivalent à l'existant. Le détail du phasage et des fermetures de voies sera précisé et actualisé sur le site internet de la commune. Pour les besoins du chantier, ces espaces seront fermés l'un après l'autre. L'organisation du chantier a été optimisée afin de limiter les contraintes de circulation sur la grande rue. Conscients des désagréments générés par ces travaux, tout sera fait pour en limiter les impacts sur la vie quotidienne des Valdahonnaises et des Valdahonnais. Des travaux seront aussi prévus la nuit. L'avancement du chantier est bien évidemment soumis aux conditions météorologiques. Une réunion publique s'est tenue le 12 mars dernier en présence de la maîtrise d'œuvre et des entreprises pour permettre de répondre à vos interrogations sur le projet. Au cours du chantier, des informations régulières seront apportées par le biais de nos supports de communication. En 2025, sont prévues la pose de mobilier urbain et de la signalisation, de l'éclairage public, la finition des revêtements et la réalisation des espaces verts pour une fin du chantier programmée courant 2025.

Je tiens à répondre aux élus de l'opposition. Concernant les 62000 € de la Résidence Autonomie en RAR, certes « Reste À Recouvrer » en jargon comptable, et ce depuis 2014, sans plusieurs relances de notre part, les factures n'auraient jamais été recouvrées et auraient été classées en admission en non-valeur, c'est-à-dire en perte financière.

Concernant la rénovation énergétique de l'école Lavoisier, le chantier se déroule parfaitement avec une rentrée des classes au 1er septembre dans ces beaux locaux rénovés.

Lundi 25 mars à 20h s'est tenue une réunion publique de l'ONF (Office Nationale des Forêts) que nous avons sollicitée suite aux différentes réactions de mécontentement sur la coupe des arbres au parcours Vitae du bois des Epesses. À mon grand étonnement nous étions seulement une dizaine de personnes. Dommage que

peu de citoyens se soient déplacés pour exposer leurs griefs.

Le 29 mars, nous avons eu la visite de Madame la Rectrice d'Académie Nathalie Albert-Moretti dans le cadre de la semaine de la presse et des médias. Le but était de sensibiliser les enfants aux réseaux sociaux et les risques que cela comporte. Ce travail de réflexion auprès des élèves est intéressant pour leur faire prendre conscience de la recherche de la véracité des informations.

Le 2 avril dernier, une convention a été signée en salle d'honneur entre la commune et la gendarmerie pour une collaboration encore plus efficace. J'ai été très heureuse d'accueillir en salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, Monsieur le Procureur Étienne Manteau, Monsieur le Sous-Préfet Nicolas Onimus, Monsieur le Commandant de gendarmerie Thierry Combe-Chevalayre. D'ailleurs, en matière de sécurité, toutes les caméras ont été posées et font déjà leurs effets. Elles nous permettent de bien visualiser toutes les infractions et sont une aide précieuse pour résoudre des faits de délinquance comme par exemple les dépôts sauvages d'ordures. Tout dernièrement, l'auteur d'un dépôt sauvage (sacs, boîtes en plastiques, casseroles, friteuse...) a été identifié grâce à une caméra implantée dans le secteur. Il a été sanctionné par une contravention de 135 €. À noter que ce phénomène de dépôt sauvage d'ordures s'est développé ces dernières semaines. Mais nous veillons à ce que chaque contrevenant soit retrouvé et sanctionné. N'hésitez pas à nous signaler tout dépôt illégal d'ordures à la mairie afin que la Police Municipale puisse réaliser des investigations et que nos services techniques puissent nettoyer.

Le 4 avril, nous avons voté le budget 2024 à la majorité. Je tiens à remercier le travail de Salih Kurt, Maire adjoint aux finances qui n'a pas ménagé sa peine malgré ses importantes responsabilités dans sa vie professionnelle. Il a pu compter et s'appuyer sur le travail du service comptabilité dirigé par Nathalie Delague que je remercie.

Le PLUI est un outil qui uniformise nos règles d'urbanisme et qui articule toutes les thématiques qui constituent notre territoire : agriculture, habitat, offre touristique, énergie, développement économique, climat, commerces et équipements, paysage et biodiversité. Fruit d'un travail de fond important, ce PLUI a été approuvé à l'unanimité par les élus en conseil communautaire le lundi 18 mars. Il est, à ce jour, le plus grand PLUI approuvé du Doubs avec 47 communes concernées. En amont de l'approbation, le PLUI a obtenu les avis favorables sans réserve des partenaires publics associés et une grande mobilisation lors de l'enquête publique. Il sera définitivement validé par toutes les instances pour une application d'ici deux mois.

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon



Cœur de ville

VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 23 mai 2024 à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

• Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

• Rendez-vous en ligne pour CNI/Passeport

<https://www.valdahon.com/vos-demarches>

• INFOS PERTURBATIONS sur www.valdahon.com



Tout savoir sur les travaux, les routes coupées, les problèmes de réseaux,...

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE NUMÉRIQUE



LA MAISON DES SERVICES PROPOSE : DES ATELIERS NUMÉRIQUES

Vous voulez apprendre à paramétrer, protéger, ajouter des applications, scanner des documents avec **votre smartphone** ? La conseillère numérique de la Maison des Services met en place des sessions de 6 ateliers de 1 h 30 par petits groupes.

1er groupe : le mardi après-midi de 14h à 15 h 30 du 30/04 au 4/06

2ème groupe : le mercredi matin de 9h à 10 h 30 du 15/05 au 16/06

Prérequis : avoir un smartphone récent de moins de 6 ans.

Inscriptions par téléphone uniquement le lundi au : 03 81 26 04 10 de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 ou par mail à mds@valdahon.com avant le 26/04/24 (Nom – prénom – âge – n° de téléphone portable - adresse mail – commune et créneau horaire souhaité)

Attention nombre limité à 6 personnes par groupe

DEUX RÉUNIONS D'INFO SUR LES RISQUES ET LA SÉCURITÉ SUR INTERNET

Vous voulez vous informer sur les risques numériques et apprendre à protéger vos données personnelles ces deux **Réunions d'informations sont faites pour vous.**

Découvrir la sécurité sur internet le 21 mai 2024 de 18h à 20h

Protéger ses données personnelles le 28 mai 2024 de 18h à 20h

Inscriptions entre le 29/04 et le 20/05 par téléphone uniquement le lundi au : 03 81 26 04 10 de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 ou par mail à mds@valdahon.com avant le (Nom – prénom – âge – n° de téléphone portable - adresse mail – commune et créneau horaire souhaité)

Attention nombre limité à 20 personnes par réunion

Pas besoin de votre téléphone

ECHOS NOUVEAUX

- **Boutique Orange** installée au 2 rue Charles Schmitt. Tél. 09 69 37 03 64

Les conseillers accueillent avec ou sans RDV. Large gamme d'accessoires de smartphone (iPhone, Samsung, Xiaomi, ...) et de services pour faciliter la vie.

- **Agathe Floret et Théo Peyrusse, Ostéopathes DO** installés au 1 rue du Collège. Rendez-vous sur doctolib ou au 06 25 83 80 49

- **Étienne Courvoisier, Gwenaël Vernerey, Clémence Jeanningros et Audrey Wedding** sont les nouveaux kinésithérapeutes installés au 26 rue des Églantiers (à côté du cabinet médical). Tél. 09 83 49 04 40

- **RED'X groupe** - Service aux entreprises et administrations dans l'informatique, la gestion de l'information et les solutions d'impressions et écran interactif installé au 1 grande rue. Tél. 03 63 21 87 35 - Mail: info@red-x.net

QUOI DE NEUF À DÉCLARER ?

LA CAMPAGNE DE DÉCLARATION DES IMPÔTS SUR LE REVENU

Uniquement en visio et sur rendez-vous via le site : impots.gouv.fr « Contact et RDV »

Mardi matin : 30 Avril

14 et 28 Mai

Mercredi après-midi : 24 Avril

15 - 22 et 29 Mai

5 Juin

Seule permanence physique à la Maison des Services sans rendez-vous le Jeudi 23 mai 9h-12h / 13h30-16h30 pour les cas complexes.

Pour tous renseignements et informations utiles rendez-vous téléphonique également via le site : impots.gouv.fr « Contact et RDV » Ou/et N° National : 0 809 401 401

TRAVAUX



Pôle tertiaire Les Chênes (quartier médical)

Aménagement d'un parking communal végétalisé de 28 places dont 2 PMR.

Rue des Grands Chênes, dès 2019, une surface dédiée au stationnement avait été mise en œuvre avec les phases décapage-terrassement dont les réseaux secs et humides, la fondation-corps de chaussée. Ce printemps, la part travaux de finition entre en jeu avec des bordures-caniveau puis un revêtement-marquage, la pose de l'éclairage public puis de la végétalisation arborée des espaces verts en terre-plein engazonné. Le dossier technique d'origine n'a pas considéré le volet ruissellement au titre de la désimperméabilisation des surfaces type parking (hors circulation).

Cabinet de
kinésithérapie

Cabinet de
médecine
générale



Les travaux vont être lancés courant mai pour une durée de chantier estimée à un mois.

Unité de
radiologie

Aménagement urbain

Des perturbations en cours et à venir

- Les stationnements seront interdits du carrefour des feux jusqu'au carrefour de la mairie jusqu'au 26 avril 2024
 - La Grande Rue sera interdite à la circulation au niveau du carrefour des feux jusqu'au Comptoir des Vignes jusqu'au 26 avril 2024.
 - À partir du 26 avril, des travaux auront lieu sur la Grande Rue mais ne provoqueront pas de fermeture de la rue. Une circulation en alternat sera mise en place.
- De plus, les feux tricolores seront placés en orange durant 6 mois pendant ces travaux. Pour rappel du Code de la route, en cas de feux tricolores à l'orange clignotant, en l'absence de panneau, qui indique le régime de priorité, c'est la règle de la priorité à droite qui s'applique.



SÉCURITÉ

Un partenariat Gendarmerie - Police Municipale effectif

Mme le Maire a accueilli en salle d'Honneur de l'Hôtel de ville, le 2 avril dernier, Messieurs Nicolas Onimus, sous-préfet de Pontarlier Étienne Manteaux, procureur de la République de Besançon, et le Commandant Combe-Chevaleyre de la Cie de gendarmerie de Besançon pour signer la convention de partenariat entre la Gendarmerie et la Police Municipale.

La police municipale et les forces de sécurité intérieure ont vocation à intervenir sur le même secteur, dans le respect de leurs compétences respectives, et de manière complémentaire. Cette convention acte cette collaboration étroite: rencontre régulière, partage d'informations, mission commune, élaboration conjointe d'actions de prévention...

Cette complémentarité des moyens et des compétences contribuent déjà à une augmentation de la présence de voie publique et constitue un atout précieux pour la gendarmerie. Cette synergie a pour conséquence directe l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être des Valdahonnais et contribue à rendre la ville plus sereine.

Rappelons que la police municipale assure la garde statique des bâtiments communaux, la surveillance des établissements scolaires lors des entrées et des sorties des élèves, des foires et marchés, des manifestations, des rues de la ville, des parcs de jeux etc. Elle intervient notamment sur la sécurité routière en matière de circulation, de stationnement, de vitesse et d'infractions à la circulation routière. Elle lutte également contre les nuisances sonores, incivilités et troubles à la tranquillité publique.

Grâce à cette convention, notre police municipale va être tout prochainement dotée d'une caméra-piéton, qui aura pour but de sécuriser l'action des agents sur la voie publique.



Vidéoprotection : un dispositif opérationnel

Depuis le début d'année, le dispositif de vidéoprotection (plus d'une quinzaine de caméras au total) est pleinement opérationnel. Les caméras du Giratoire du Gros Chêne ont été les dernières installées.

Deux types de caméra sont présents avec zoom optique :

- Les caméras de contexte : une vision générale des lieux,
 - Les caméras spécifiques à lecture de plaques d'immatriculation (champ réduit et ciblé).
- 9 secteurs sont donc désormais protégés ainsi que différents points (entrées principales de ville, les carrefours à feux tricolores, le centre-ville...). Les images sont visionnées par le centre de surveillance urbain géré par la Police Municipale. Et les résultats sont déjà probants avec l'élucidation de vols de véhicules, faits de cambriolages et vols dans les entreprises dans le secteur et sur le Haut-Doubs ainsi que des auteurs identifiés de dépôt d'ordures sauvages sur Valdahon.



Appel à vigilance vol dans les véhicules

Devant la recrudescence sur Valdahon et son secteur, il est important de rappeler quelques précautions élémentaires pour prévenir les vols de véhicule.

Même pour une très courte durée, verrouillez soigneusement votre véhicule et systématiquement les vitres de votre véhicule

Ne laissez pas les clés sur le contact
Ne laissez pas de sacs ou objets de valeur visibles

Si toutefois vous étiez victime d'un vol, ou si vous constatez tout comportement suspect, prévenez aussitôt les services de Gendarmerie en composant le 17. Ces précautions particulières s'appliquent tout au long de l'année, de jour comme de nuit.

Sensibilisation des élèves aux médias

Notre maire, Sylvie Le Hir et Béatrice Chibout, directrice de l'école élémentaire St-Exupéry ont accueilli Nathalie Albert-Moretti, Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté et de l'académie de Besançon dans le cadre de la semaine de la presse. L'objectif de ce dispositif est de former l'esprit critique des élèves. Après avoir assisté à un travail dans la classe de Mme Rousseau et d'un journaliste, un temps d'échange très intéressant s'est tenu ensuite, mené par Loïc Martin, Inspecteur de l'Éducation Nationale de Besançon 2 sur la nécessité d'éduquer les plus jeunes à l'information et surtout aux risques de la désinformation, très présente sur les réseaux sociaux.



Tournage de TF1 sur nos espaces sans tabac



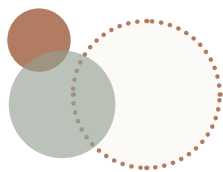
Dernièrement, les équipes de la Matinale de Bruce Toussaint de TF1 ont réalisé un reportage sur les espaces sans tabac en interviewant Mme le Maire. Une belle mise en avant de cette action de lutte contre le tabagisme et l'éducation des plus jeunes à cette addiction néfaste pour la santé, source de cancer. TF1 a choisi ainsi Valdahon, la première commune de la région en 2021 à avoir instauré ces espaces devant les lieux fréquentés par les enfants (écoles, parcs...) pour éviter de banaliser l'usage de la cigarette dans les lieux fréquentés par les plus jeunes.

Un nouveau service intercommunal pour les jeunes parents

« Bulle d'air », nouveau service intercommunal est un espace convivial qui accueille les parents avec leurs enfants de moins de 6 ans. L'objectif est de faire prendre du temps aux jeunes parents et leurs enfants, pour les observer jouer et interagir, partager leurs expériences avec d'autres parents, et rencontrer des professionnels formés à l'écoute. Tout cela dans un cadre bienveillant, où la parole circule librement. Pour les petits, venir à « Bulle d'air » est l'occasion d'explorer un nouvel environnement, de jouer avec d'autres enfants et de faire ses premières expériences de séparation dans un cadre sécurisant.

À Valdahon, service accessible tous les vendredis de 16h à 18h30 à Valdahon dans la grande salle du rez-de-chaussée de la Communauté de Communes (sauf vendredi 10 mai).

Ouvert à tous, c'est un service gratuit qui préserve l'anonymat, sans réservation ni engagement.



La police municipale et les JSP

Fin mars, Cédric Gaulard, chef de la police municipale a réalisé une intervention auprès des jeunes sapeurs-pompiers de Valdahon. Ces 9 jeunes sapeurs-pompiers, encadrés par un groupe de sapeurs-pompiers volontaires du centre de Valdahon, sont âgés entre 13 et 16 ans et suivent un cycle de formation sur 3 ans pour devenir sapeurs-pompiers volontaires. L'issue de leur formation est validée par un examen (Le brevet de Cadets). Cette rencontre avait pour but de créer un échange, avec une présentation du métier de policier municipal puis une sensibilisation sur les risques liés à internet, plus particulièrement les réseaux sociaux et les dangers des addictions à l'alcool et à la drogue. En fin de matinée, les jeunes sapeurs-

pompiers ont à leur tour présenté à notre policier municipal du matériel de lutte contre les incendies, appareils respiratoires pour progresser dans les fumées, tuyaux lances ; matériel de feux de forêts (etc...) en dotation dans le centre de secours de Valdahon. Cette matinée fut riche d'échanges.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le programme 2024 a été défini



Le comité des fêtes de Valdahon a tenu en mars dernier son assemblée générale à l'espace Ménétrier, en présence de Mme le maire, Sylvie Le Hir, et de Morgan Perrin, Maire-adjoint en charge de la communication et de l'événementiel. Jacky Martin, président du comité des fêtes, a remercié les élus pour leur soutien tout au long de l'année, les bénévoles pour leur dévouement précieux et indispensable qui ont permis le succès des manifestations programmées en 2023 avec en point d'orgues le marché de Noël. Des félicitations sont surtout apportées à Jacky Martin, infatigable président, bienveillant, qui malgré les obstacles, donne de son temps et de son énergie dans la mise en place des différentes manifestations.

Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles

Si vous souhaitez participer activement à la vie de la commune, si vous aimez l'animation et voulez donner de votre temps, alors n'hésitez pas à rejoindre les rangs de l'équipe de Jacky Martin.

Vous serez les bienvenus ! Contacter le au 06 80 62 72 77

- **Dimanche 5 mai**, vide-greniers de printemps sur le parking couvert du supermarché Leclerc.

- **Vendredi 28 juin**, les feux de la Saint-Jean seront allumés sur le terrain de moto-cross de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs. Les structures qui brûleront seront à l'effigie des Jeux olympiques. Elles représenteront les anneaux olympiques et un podium de médaillés.

- **Samedi 17 août** : le comité des fêtes participera aux Fêtes 2024 avec un concert sur la place de Gaulle et assurera la buvette et la restauration.

- **Dimanche 27 octobre** : vide-greniers d'automne au gymnase Pierre Nicot

- **Du mercredi 4 au dimanche 8 décembre** :

le marché de Noël sera ouvert, en collaboration avec la Ville place de Gaulle.

Recherche exposants au marché de Noël

Une vingtaine de chalets en bois seront installés et alimentés en électricité. Le gardiennage nocturne sera assuré par un agent de sécurité. Des animations dynamiques : un soin particulier est apporté à l'ambiance du Marché de Noël et de nombreuses animations sont organisées tous les jours du marché.

La ville de Valdahon, en collaboration avec le Comité des Fêtes, lance un appel à candidature pour les exposants :

- Produits artisanaux, producteurs locaux, artistes, métiers d'art
- Produits en lien avec la période de Noël (cadeaux, décorations, alimentation liée aux fêtes de fin d'année...).
- Restauration (bretzels, burgers, gaufres...) produits alimentaires pour les fêtes de fin d'année (pain d'épices, thés...)

- Produits cosmétiques et bien-être
- Nouvelle technologie
- Art de la table...

Ouverture au public du marché de Noël 2024

Place de Gaulle

Mercredi 4 décembre de 14h à 20h

Jeudi 5 décembre de 17h à 20h

Vendredi 6 décembre de 17h à 21h

Samedi 7 décembre de 10h à 21h

Dimanche 8 décembre de 10h à 20h

Contact : Jacky Martin au 06 80 62 72 77



BILLET DE LA MINORITÉ :

Les derniers édits remettent nettement en cause la gestion de la commune par les équipes municipales précédentes et nous imposent donc d'y revenir.

- Édito VALDAHON INFO de février / Résidence Autonomie : nous lisons qu'un assainissement des finances a été mené en 2020 par les élus de la majorité en raison de 62 000,00 € « d'impayés » depuis 2014 sous le précédent mandat.

Les « impayés » sont en réalité des « Restes à Recouvrer » : la différence est de taille ! Nous avons invité les élus concernés par ces propos à les vérifier et à les démentir.

- Édito VALDAHON INFO de mars / École Saint Exupéry : Mme le Maire écrit « Je me permets tout de même de m'exprimer sur le fait que certains se targuent et nous donnent des leçons de morale alors que nous avons hérité de bâtiments vieillissants qui n'ont pas toujours reçu l'entretien nécessaire depuis des années, conduisant à cette situation de crise ». Éléments en parfait écart avec la communication faite sur les réseaux sociaux de « VILLE de VALDAHON le 27 février 2024 sur lesquels nous lisons : « Le dossier technique amiante aura lieu en juillet 2024, mais le bâtiment continuera à être surveillé par les services de la commune, comme il l'a toujours été. La commune de VALDAHON a toujours pris ses responsabilités en matière de sécurité et respectée ses obligations vis-à-vis de la réglementation »

Prendre en charge la gestion d'une commune n'est pas « hériter » mais en accepter la responsabilité et le suivi, de surcroît, 4 ans après !

Groupe une « Ambition vers l'Avenir » : Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Éric GIRAUD, Guy BRUCHON

ANIMATIONS & CULTURE

à la médiathèque Brachotte

En avril

EXPOSITION « DES LIVRES EN DENTELLE »

Présente quelques ouvrages en dentelle, en Art japonais du papier découpé. En collaboration avec la Médiathèque départementale du Doubs.

Vendredi 26 avril à 14h30
CLUB ADO

En mai

Samedi 4 mai à 14h00

ATELIER COUTURE - DIY

En collaboration avec Préval, Elsa Lamoise (de l'association Kechara créations), passionnée par la couture, montrera comment transformer ou réparer de vieux vêtements en en leur donnant une nouvelle vie, afin d'économiser son porte-monnaie... Il y a possibilité d'utiliser des machines à coudre et du matériel sur place. Inscription obligatoire - Durée : 3h



Mercredi 22 mai à 10h30
BÉBÉS LECTEURS

Petites histoires, comptines et jeux de doigts pour développer l'imaginaire... Durée : 30 min. Enfants de moins de 3 ans.

Samedi 25 mai à 14h00
TOURNOI JEUX-VIDÉO

Sur un système de poule, venez jouer (seul ou avec des amis) sur Switch, durant un après-midi. Apportez votre bonne humeur et votre esprit de compétition ! Inscription obligatoire / Règlement à signer / Public : adolescents (11-18 ans).

De mai à juillet
JEUX VIDÉO

Une mallette est à disposition pour découvrir de nouveaux jeux-vidéo Pendant les heures d'ouverture de la médiathèque. Inscription obligatoire.

Mercredi 29 mai à 10h30

HEURE DU CONTE - LECTURE KAMISHIBAI

Une histoire est racontée de manière ludique, pour faire découvrir une thématique aux enfants.

Public : enfants à partir de 5 ans.

Fermetures exceptionnelles le mardi 30 avril, samedi 18 mai, ainsi que le mardi 21 mai (de 12h à 13h)

Agenda

Mercredi 24 avril

Assemblée Générale de l'UNYON des commerçants et artisans de Valdahon à l'Espace Ménétrier à 19h

Vendredi 26 avril

Soirée Rock chez MSDance, avec initiation de 20h à 21h30, puis soirée libre. Venez en solo ou en couple. Restauration offerte. Réservations au 06 50 91 96 05

Samedi 27 et dimanche 28 avril

13e Tournoi national de Badminton organisé par le Badminton Valdahon - Vercel au gymnase Pierre Nicot Samedi de 8h à 19h et Dimanche de 8h à 18h

Jeudi 2 mai

Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 16h à 19h30

Samedi 4 mai

Marché aux fleurs et aux plants potagers organisé par l'APESE (Association des Parents d'Élèves de St-Exupéry) dans la cour de l'école St-Exupéry de 8h30 à 12h avec la participation « De la Serre au Jardin »

Dimanche 5 mai

Vide-greniers de printemps organisé par le Comité des fêtes sur le parking couvert du Supermarché Leclerc. Rens. auprès de Jacky Martin au 06 80 62 72 77

Mercredi 8 mai

Commemoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe devant le monument aux morts de Valdahon à 11h30 avec une croix du combattant à M. Christian Mariage. Souper dansant organisé par l'UNC à l'Espace Ménétrier à midi. Réservations au 06 24 54 04 92

Jeudi 9 mai

Foire mensuelle

Dimanche 12 mai

Entraînement départemental à partir de 9h au gymnase Pierre Nicot organisé par l'ASV Basket

Samedi 18 mai

Loto organisé par l'Avenir du Dahon avec Speed-Loto à l'Espace Ménétrier à partir de 19h

Vendredi 24 mai

AG électorale de l'association RSPDV (Retraite sportive du Plateau de Valdahon) à 16h suivie d'un repas à l'Espace Ménétrier

Dimanche 26 mai

Tournoi de basket au gymnase Pierre Nicot organisé par l'ASV Basket à partir de 9h

Mercredi 29 mai

Conférence grand public organisée par JALMALV Haut-Doubs (Jusqu'à la mort accompagner la vie) sur « Le deuil après suicide » à 20h à l'Espace Ménétrier. Entrée libre

Mercredi 29 mai

Pour les plus de 60 ans, cinéma avec l'ADMR à 14h30 - 5,50 € la séance au cinéma Pax. Projection du film « Maison de retraite 2 » - Inscription au 03 81 56 22 44

Vendredi 31 mai

Compétition départementale de tennis de table de 18h à 23h au gymnase Pierre Nicot

Vendredi 31 mai

Soirée jeux organisée par la Ludothèque Pic et Pivette à la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs de 20h à 22h. Conseillé à partir de 7 ans. Entrée gratuite.

Du vendredi 31 mai au 2 juin

Salon du livre: 4e édition « Le Liseur du Val » organisée la librairie Graine de livres et l'association « Le Potager des mots » à l'Espace Ménétrier

Vendredi 31 mai: Conférence

Samedi 1er juin: Salon du livre de 10h à 18h (dédicaces, animations, dictée, atelier d'écriture, jeux...)

Dimanche 2 juin: Animations

